

Les Ardennes se caractérisent par une grande diversité de matériaux de construction traditionnels, reflet d'une géologie et d'une histoire complexes. Ainsi, à côté des nombreux types de pierre mis en œuvre,

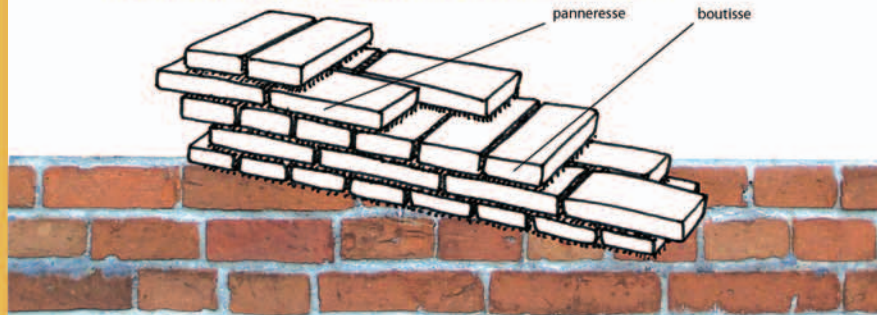
on constate un emploi assez répandu de la brique de terre cuite, dont l'usage diffère selon les secteurs.

Elle est utilisée en soubassement dans les régions de pan de bois (Porcien, Thiérache,

plateau de Rocroi), **en encadrement et corniche** lorsque la pierre locale schisteuse s'y prête mal (Ardenne), **ou associée à la pierre de taille** calcaire partout où celle-ci est utilisée, comme dans l'exemple fameux de la place Ducale de Charleville. Un usage plus exclusif de la brique est fait en Argonne et dans une partie de la Thiérache. Par ailleurs, la brique a été un matériau "à la mode" au XIXème siècle, associé à l'image urbaine, qui en a répandu notablement l'usage dans tout le département.



Les briques anciennes, fabriquées localement, étaient de dimensions variables, mais **plus fines que les briques industrielles actuelles** (moins de 4cm d'épaisseur, contre 5 à 6 aujourd'hui), et **maçonnées avec des joints minces**, en général de l'ordre de 1cm. Certains fabricants proposent des briques de type "moulées main" dont le format et les irrégularités se rapprochent des anciens modèles.



Le mode de pose le plus fréquent dans les Ardennes fait **alterner rangs de panneresses** (posées en longueur) et de **boutisses** (en travers, pour assurer la cohésion du mur).



Le format réduit de la brique permet une grande variété dans sa mise en œuvre, et de la finesse dans les détails de **modénature** (bandeaux, corniches, encadrements, frises). Les couleurs, qui varient localement du jaune paille au brun rouge foncé, sont parfois associées pour former des motifs décoratifs.



- La brique se pose au mortier de **chaux naturelle (CAEB ou NHL)**, et non au ciment, qui tache la terre cuite et entraîne des problèmes d'humidité et une détérioration rapide des parements.

- Les joints, également réalisés à la chaux, en général, seront **minces et affleurants** (sans retrait ni saillie).

- Le **ravalement se fait par pulvérisation d'eau claire à basse pression (<3 bars) et brossage à la brosse douce** (chiendent, nylon). En cas de remplacement ponctuel de briques, il convient de respecter le calepinage (module de la brique et sens de pose).

- En construction neuve, la brique est un matériau particulièrement intéressant, qui s'adapte bien aux différents environnements et apporte du caractère à la construction.

- La pose de plaquettes est à proscrire, de même que les colorations "flammées" qui imitent mal les différences de cuisson et patines anciennes.

